

Advans Côte d'Ivoire, une institution de microfinance ivoirienne, remporte le Prix européen de la microfinance sur le rôle de la technologie pour promouvoir l'inclusion financière

Octroyé pour la 9^{ème} fois par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg, ce prix de 100.000€ a été attribué à Advans Côte d'Ivoire, lors d'une cérémonie organisée à la Banque européenne d'investissement à Luxembourg.

Le Prix 2018 distingue un prestataire de services financiers utilisant en toute transparence et sécurité les technologies, d'une part, pour proposer, aux clients de la microfinance de nouvelles possibilités d'emprunt, d'épargne, d'assurance et de transfert de fonds ; d'autre part, pour assurer en back office l'efficacité de ses procédures.

Les solutions technologiques proposées par Advans Côte d'Ivoire visent les cultivateurs de cacao et la scolarité de leurs enfants. En effet, la numérisation des transferts d'argent répond aux problèmes de traçabilité et de sécurité auxquels sont confrontées les coopératives effectuant des paiements à ses cultivateurs membres ; et les crédits ponts éducatifs proposés, fondés sur un algorithme reflétant les liquidités des cultivateurs, leur permettent de financer à temps la rentrée scolaire de leurs enfants.

Les aspects sociaux et économiques et leurs effets concrets sur les familles à bas revenus ont retenu l'attention, comme en témoigne le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur Romain Schneider, qui présidait le Grand Jury du Prix : « *Advans Côte d'Ivoire a réussi à comprendre les besoins des agriculteurs de cacao ivoiriens, et offre des solutions technologiques adaptées à leurs besoins, que ce soit au niveau de l'épargne, des transactions pour le cacao, ou encore des crédits permettant aux enfants des clients d'aller à l'école, même avant la saison des récoltes.* »

Pour sa part, la Banque européenne d'investissement – le bras financier de l'Union européenne – est convaincue que l'innovation peut changer la donne dans le secteur de la microfinance également. Werner Hoyer, président de la BEI, a déclaré à ce propos : « *Les technologies financières recèlent un immense potentiel. Grâce à elles, il sera possible de faire franchir un nouveau cap à l'inclusion financière. Les trois finalistes, en particulier Advans Côte d'Ivoire, nourrissent notre réflexion sur les manières dont l'investissement d'impact pourrait se saisir avec succès des possibilités offertes par les 'fintechs'.* »

Le prix européen de la microfinance

Unique au monde, le Prix européen de la microfinance a été lancé, en octobre 2005, par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg, afin de nourrir une réflexion novatrice dans le secteur de la microfinance. Il est organisé conjointement par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), la Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP) et l'Inclusive Finance Network Luxembourg (InFiNe.lu).

<http://www.european-microfinance-award.com/>

Contacts

MAEE : Georges Bley georges.bley@mae.etat.lu +352 247 82347

InFiNe.lu : Catherine Van Ouytsel catherine.vanouytsel@infine.lu +352 28 37 15 09

e-MFP : Niamh Watters nwatters@e-mfp.eu +352 26 27 13 82

EIB : Sabine Parisse s.parisse@eib.org +352 621 459 159